



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON

N° 212 - Mars 2026



©Patrick PINOT - Sénégal - Janvier 2026



©Patrick PINOT - Sénégal - Janvier 2026



©Patrick PINOT - Sénégal - Janvier 2026

SOMMAIRE

- 2 | Edito
- 3 | Hommages - Philippe Vachez et Dominique Neuville
- 4 | A la vie, à la terre : Cameroun, la terre des femmes
- 5 | « Jacaranda » : au cœur des silences du Rwanda
- 6 | Témoignage de Jean-Marie Chauvet
- 7 | Mission au Bénin - Décembre 2025
- 8 | Retour du Rwanda





Une coquille s'est glissée dans l'édito du précédent bulletin. Il fallait lire : « Chaque vague sait qu'elle est la mer. Ce qui la défait ne la dérange pas, car ce qui la brise la recrée ». Cette phrase prend un relief particulier pour la vie de l'ACCIR avec les décès de Philippe Vachez et de Dominique Neuville, respectivement ancien président et ancien trésorier. Grands serviteurs de notre association, leur souvenir est évoqué ci-après.

Une mission s'est rendue sur nos projets au Rwanda cet automne et une autre au Bénin. Vous en trouvez les comptes rendus dans ce bulletin. En janvier, c'est encore le Bénin et aussi le Sénégal que des groupes de voyageurs ont découverts. Au-delà d'un certain aspect touristique, c'est surtout l'occasion de resserrer les liens de partenariat, étudier, évaluer l'avancement des projets, nouer de nouveaux contacts, voire ébaucher de potentiels projets de développement agricoles et ruraux. Les besoins s'expriment mieux dans la convivialité autour d'une bonne bière glacée ! C'est aussi un formidable moment pour les participants de prendre la mesure du soutien apporté par l'ACCIR aux communautés villageoises, de s'imprégner de ses valeurs et pourquoi pas déclencher une vocation de bénévole dont notre association a tant besoin.



Au Bénin comme au Sénégal, les repas sont très conviviaux !

Hélas, le Burkina Faso et le Nord Togo sont trop difficiles d'accès à cause de la situation sécuritaire. Nous profitons des incursions solitaires de sympathisants pour glaner quelques informations sur l'état des lieux, l'ambiance du secteur, l'état des projets. Car il y a toujours des activités en cours avec Terre Verte et Fada-Ngourma au Burkina et Kantindi au Togo. Merci aux responsables de commissions pour le travail accompli dans ces conditions difficiles de manque d'information, de liaisons parfois aléatoires. Nous devons avoir absolument confiance en nos partenaires pour continuer notre travail.



SAVE THE DATE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACCIR LE MARDI 9 JUIN À 18 H
A la salle des fêtes de POMACLE





Philippe Vachez

Philippe Vachez a été président de l'ACCIR de 1977 à 1994. Ce fut la période de mise en œuvre de grands projets fondateurs : établissement de liens directs entre agriculteurs champenois et paysans du sahel, développement du 1/1000 et du nombre d'adhérents, jusqu'à 10 000, ramassage des sacs de semences et vieux papiers.

Comme Philippe le disait à l'assemblée générale de 1985 : « Le mot d'organisation paysanne est revenu chez nos partenaires africains, il est synonyme d'Union de coopératives (Mali), d'association de Maisons Familiales Rurales (Sénégal) et d'Union de Groupements Villageois en Oudalan (Burkina). Philippe écrivait aussi en 1990 : « L'originalité de notre association, basée sur une relation de partenariat, a amené les responsables de l'ACCIR à assurer la notion de durée dans le suivi des actions de développement ». Il a ainsi toujours eu

le souci que « l'ACCIR, avec d'autres ONG, appuie la démarche de ces hommes dont le souci est d'assurer de meilleures conditions de vie à leur famille et une formation à leurs enfants pour un meilleur avenir dans leur pays d'origine ». C'est dans cet esprit que l'ACCIR a réalisé l'appui au retour de plusieurs dizaines d'immigrés maliens, ainsi que l'accueil régulier de nos partenaires africains. Toujours volontaire pour développer les relations directes et personnelles, il disait en 1987 que face au dénuement de 4/5^{ème} de la population mondiale, « Les solutions s'appellent : Le dialogue, la coopération, le partenariat, c'est à dire des relations ne souffrant pas la dépendance entre « pays du monde » acceptant de se donner les mêmes moyens ».

Avec une présence constante et discrète, laissant à chacun le soin d'exercer ses compétences et de participer au développement de l'ACCIR et de ses partenariats durables, Philippe a ainsi imprimé un esprit serein au sein de l'ACCIR. Nous pensons bien sûr à Christiane, son épouse, qui a aussi directement et indirectement participé à la vie de l'ACCIR et lui adressons ainsi qu'à leurs enfants toute notre sympathie.



Dominique Neuville décédé le 25 décembre 2025

Dominique Neuville est entré au Conseil d'Administration de l'ACCIR en 2003 pour 13 années, dont 7 ans comme trésorier. Retraité du Crédit Agricole du Nord Est, il a participé à la mise en place à Madagascar d'un réseau de caisses d'épargne et de crédit dans les années 1990 avec plusieurs longs séjours sur place.

A l'ACCIR, Dominique s'est particulièrement engagé dans la Commission Burkina, d'abord à Gorom dans l'Oudalan sur le dossier UCEC SAHEL (structure d'épargne et de crédit) puis à DJIBO avec le SERACOM (structure d'accompagnement de producteurs de sésame biologique).

J'ai eu la chance de participer à plusieurs missions avec Dominique où son expertise du domaine bancaire, ses remarques pertinentes et sa grande ouverture aux questions de développement nous ont permis de mieux comprendre les intérêts et les difficultés de la mise en place des caisses de micro finance.

Sa relation personnelle avec les partenaires sur place a toujours été transparente et bienveillante facilitant ainsi la compréhension des projets soutenus par l'ACCIR.

Je garde le souvenir d'une personne très humaine dans ses réflexions et recherchant toujours la qualité dans les relations. Nous pensons à Chantal son épouse qui a toujours soutenu son engagement auprès des partenaires africains de l'ACCIR. Nous lui adressons ainsi qu'à ses enfants toute notre reconnaissance.

« À la vie, à la terre : Cameroun, la terre des femmes »

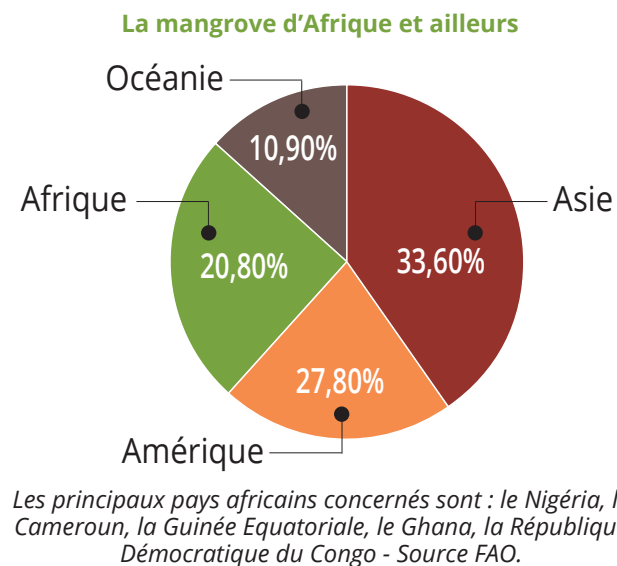
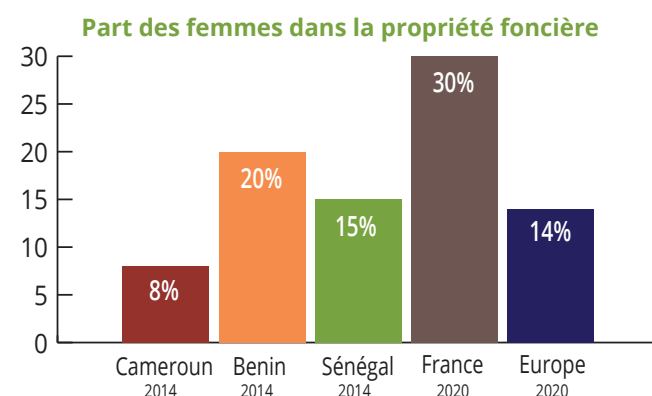
Lors du festival Alimenterre, nous avons animé un débat autour du documentaire *À la vie, à la terre : Cameroun, la terre des femmes* (2023), réalisé par Sébastien Daguerressar, Stéphanie Lebrun et Chloé Nabedian. Le film explore l'adaptation des populations aux dérèglements climatiques en mettant en lumière le rôle central des femmes africaines dans l'agriculture et la préservation de la biodiversité.

Le regard porté est celui de Cécile Bibiane Ndjebet, ingénieure agronome camerounaise et lauréate du prix des « Champions de la Terre » de l'ONU. Son engagement pour la protection de la nature et pour l'accès des femmes au foncier structure tout le récit.

Le documentaire nous plonge au cœur de la mangrove camerounaise, aujourd'hui gravement menacée par les coupes illégales. Écosystème clé, la mangrove protège les littoraux de l'érosion et de la montée des eaux, stocke d'importantes quantités de carbone et abrite une riche biodiversité dont dépendent de nombreuses populations locales, notamment les femmes fumeuses de poissons.

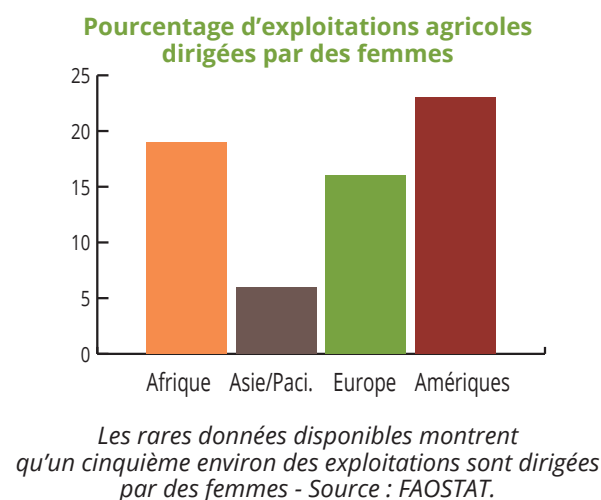
Sur la terre ferme, dans le sud du Cameroun, le film montre également les conséquences de la déforestation massive liée à la monoculture d'hévéa et d'huile de palme. Présentées comme des moteurs de développement économique, ces pratiques détruisent pourtant les forêts, polluent l'eau par l'usage de pesticides et fragilisent les moyens de subsistance des communautés locales, en particulier l'agriculture vivrière et l'accès aux plantes médicinales.

En filigrane de ces enjeux environnementaux se dessine un combat social fondamental : celui des femmes pour l'accès à la terre et aux instances de décision. En Afrique subsaharienne, les normes coutumières et sociales excluent majoritairement les femmes de la propriété foncière, alors même qu'elles jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire. Sans droits fonciers, elles restent marginalisées dans les choix agricoles et environnementaux.



Au Cameroun, de nombreuses femmes s'engagent pourtant dans la restauration des sols et des forêts à travers la plantation d'arbres, la création de pépinières et le développement de l'agroforesterie. Le film souligne ainsi un message fort : l'égalité d'accès au foncier pour les femmes est indissociable de la lutte contre le changement climatique et de la préservation durable des territoires.

Ce documentaire rappelle avec force que justice sociale, droits des femmes et protection de l'environnement sont profondément liés, et qu'aucune transition écologique ne peut réussir sans reconnaître et soutenir celles qui nourrissent et protègent la terre au quotidien.



« Jacaranda » : au cœur des silences du Rwanda

Huit ans après l'immense succès de *Petit pays* (Grasset, 2016), son premier roman en partie autobiographique, l'auteur-compositeur-interprète et rappeur franco-rwandais Gaël Faye replonge de manière plus frontale dans la mémoire meurtrie du Rwanda.

Jacaranda, son deuxième roman, nous entraîne au cœur des silences ordinaires, de l'horreur enfouie et des deuils du dernier des génocides du XX^e siècle.

Fils d'un Français et d'une Rwandaise exilée en France depuis le début des années 1970, Milan, 12 ans, ne sait pas grand-chose de ce pays d'Afrique dont sa mère est originaire. « *Le passé de ma mère était une porte close* », nous raconte-t-il. Jusqu'à ce qu'un jour de 1994, après le génocide perpétré contre les Tutsis - un million de morts en trois mois - sa famille héberge durant quelques semaines un orphelin rwandais de son âge, Claude, « *blessé pendant la guerre* ».

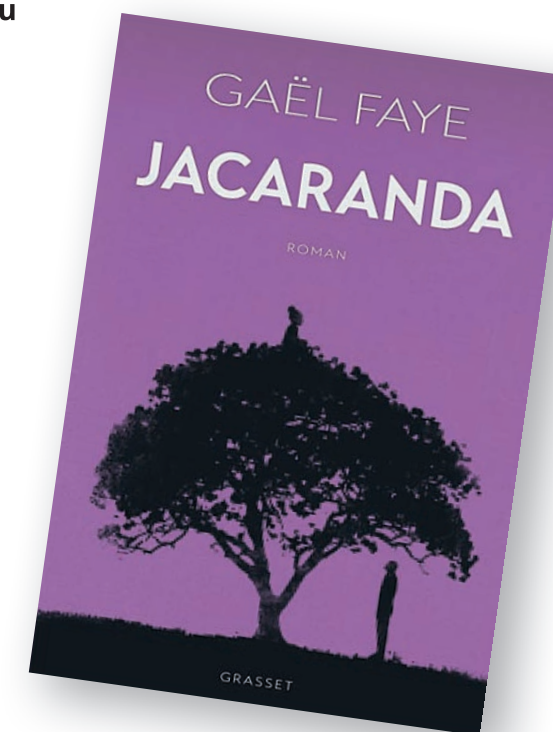
Quatre ans plus tard, Milan atterrit avec sa mère à Kigali, la capitale, où elle n'avait pas remis les pieds depuis 25 ans. Pour l'adolescent, pendant ces deux mois d'été, le dépaysement sera total : poussière rouge, moustiques, musique, alcool frelaté et gamins des rues. Il y découvre aussi l'amitié et le poids des non-dits. Milan ne voit rien et ne comprend pas ce qu'il voit autour de lui.

Il décidera d'y retourner, à 23 ans, pour affronter et pour tenter de comprendre par lui-même ce « *marécage intérieur* » dans lequel les Rwandais lui semblent vivre, en consacrant son master en droit aux tribunaux populaires mis en place par le gouvernement rwandais pour juger les crimes du génocide.

Au fil du temps, au moyen de témoignages glanés ici et là, Milan apprendra à voir et à comprendre. Le « travail » acharné des miliciens, les massacres à la machette, les viols et les spoliations. La complicité tranquille de voisins pour qui l'idée même de vérité reste encore un scandale.

Né au Burundi d'une mère rwandaise et d'un père français, ayant grandi en France après avoir fui le pays à 13 ans, Gaël Faye vit à Kigali depuis 2015.

À travers *Jacaranda*, (du nom d'un arbre tropical flamboyant aux fleurs bleu lavande, qui devient ici un symbole de mémoire et de résilience), au moyen de quelques personnages bien campés, Gaël Faye



nous raconte de manière simple 30 ans de la vie de ce pays.

Capable d'émouvoir mais sans pathos, il met ici nez à nez les bourreaux et les victimes, la mémoire et le déni, le silence et la parole. À la façon d'un exorcisme.

« *Nous devons continuer à raconter ce qui s'est passé pour que cette histoire se transmette aux nouvelles générations et ne se reproduise jamais plus nulle part.* » C'est la clé, pense le narrateur de *Jacaranda*, d'une patiente et nécessaire réconciliation, où chacun est responsable de la vérité.

POUR ALLER PLUS LOIN

- A partir de la critique du roman « *Jacaranda* » de Gaël Faye (Grasset, Paris, 2024), par Christian Desmeules du quotidien québécois « Le Devoir ».

- Sur le génocide du Rwanda on peut citer : « *La fin du silence. Témoignage d'un officier français* » de Guillaume Ancel (15-03-2018), « *Les ombres du monde* » de Michel Bussi (08 2025).

Un passage au bureau de l'ACCIR relativement court mais qui m'aura profondément marqué et pour longtemps ...

L'Afrique : Je crois avoir toujours eu une certaine attirance pour le continent africain depuis ma prime jeunesse. Peut-être parce que je ne comprenais pas pourquoi cette partie de monde n'était pas aussi « développée » que notre pays et que cela ne me paraissait pas juste ! Et puis je pense aussi à cause de mes premiers livres sur les animaux d'Afrique que je trouvais beaux et fascinants !



Il m'aura fallu attendre 2019 pour poser le pied en Afrique subsaharienne et faire mon premier voyage au Bénin avec Cœur de Vivescia avant son rapprochement avec l'ACCIR. J'y ai fait de très belles rencontres... mais je n'ai pas vu de grands fauves !

J'ai profité de ce premier voyage (et à ce jour le seul à l'exception de plusieurs participations au salon de l'agriculture de Meknès au Maroc) pour visiter le Centre Songhaï que j'avais découvert par une vidéo quelque temps auparavant. J'y tenais particulièrement car j'avais trouvé cette initiative portée par le F. Godfrey Nzamujo très inspirante et porteuse d'un immense espoir pour l'agriculture et la « bioéconomie » en Afrique. Qui plus est : un modèle exportable au Nord !

Suite à cette première rencontre avec Godfrey - par l'entremise de notre ami Bernard Leclercq - nous l'avons invité à partager et témoigner de son expérience à l'occasion de Planet A à Châlons : il a marqué tous ceux qui l'ont rencontré, qu'ils soient responsables de coopératives ou de chambres d'agriculture, même le préfet et le président de la région.

Pour en venir à l'ACCIR...

Je connaissais déjà l'ACCIR depuis plusieurs années grâce nos amis Anne et Nicolas Warnier et le modèle de financement (le « fameux » millième) m'était apparu à la fois très original et très vertueux : une belle dynamique du don !

J'ai d'abord été interpellé pour participer et animer les tables-rondes en fin d'AG : j'ai toujours accueilli ces invitations avec beaucoup de plaisir et de reconnaissance. Je me souviens notamment de la première AG au lycée Thillois.

Je suis arrivé au conseil et au bureau au moment de l'arrivée de Patrick à la présidence de l'association. Ce qui m'a plus impressionné en arrivant au conseil c'est le formidable engagement des responsables « pays », Anne-Marie, Nicolas, Jean-François, Patrick... Pas si simple de « rentrer » dans le détail des projets quand on est « extérieur » et de les maîtriser. En tout cas, quelle remarquable implication dans le suivi de chacun des projets ! Au moment où je quitte le CA, pour rejoindre le Dauphiné, je commençais seulement à mieux les appréhender...

Je quitte donc une belle équipe (tout en restant adhérent bien sûr !) et je souhaite que l'association puisse continuer à tracer sa route avec ses belles valeurs de solidarité, réciprocité avec cette interaction dynamique « Nord/Sud ». J'ai pu constater et me réjouir que plusieurs projets soutenus par l'ACCIR associent sur place des jeunes formés au « leadership » à Songhaï. L'esprit de Songhaï et celui de l'ACCIR convergent vers un même objectif : le développement agricole en Afrique.

Mission au Bénin - Décembre 2025

Du 5 au 11 décembre 2025, Michel DENIS et Patrick LEROY sont allés au Bénin pour un suivi des projets en cours, mais aussi pour explorer les potentialités de formation pour les maraîchers de la Donga.



Réunion du 9/12/2025 à Djougou avec les représentants des maraîchers.

Des maraîchers de la Donga en attente

Depuis l'arrêt de l'appui technique à la suite du décès des agronomes d'ABS Développement au printemps 2024, les maraîchers sont à la recherche de solutions pour continuer à progresser jusqu'à l'autonomie dans les cultures de contre-saison.

Nous avons visité dans ce but des structures à vocations différentes.

- **L'Institut Universitaire d'Enseignement Professionnel - Métier de l'Agriculture (IUEP MA)** à Djougou : il s'adresse aux bacheliers. C'est un copier-coller de l'IUEP de Govié et un féroce concurrent pour le recrutement, une bourse d'Etat étant offerte pour 50 apprenants de moins de 21 ans.

- **La ferme de Sokounon** à Parakou : soutenue par l'ACCIR, elle accueille des élèves fermiers en formation sur 2 ans et organise des sessions de renforcement sur des thèmes pratiques pour les agriculteurs.

- **Agri-diversification** à Toko-Bio, près de Parakou : ferme privée agréée pour l'accueil de stagiaires en maraîchage, logés sur place, non rémunérés.

- **Centre de Formation LIWETARI** à Natitingou : domaine en agriculture biologique et agroforesterie. Il offre des formations complètes en culture, maraîchage, élevage et transformation. Prépare au Certificat de Qualification Professionnelle (CQP).

- **DEDRAS** (Organisation pour le Développement Durable, le Renforcement et l'Autopromotion des Structures communautaires) et **Coopérative Fruits et Légumes pour Tous (FLT)**

Dans sa 2^{ème} année d'activité, FLT est issue du programme Drops for Crops piloté par DEDRAS. FLT offre des services d'appui technique, d'accès aux intrants avec deux magasins, de stockage et de commercialisation aux adhérents de la Donga et de l'Atakora, sur 74 ha en 2025. 37 ha de bas-fonds ont déjà été aménagés avec accès à l'eau sur les 166 ha prévus. Le coût des 10 salariés est subventionné par DEDRAS, mais la coopérative vise l'autonomie financière en 2030, grâce à l'augmentation conséquente des surfaces et des rendements. C'est peut-être avec cette structure qu'est la solution aux recherches des maraîchers de la Donga.

Faire avancer un projet : Manigri

Nous avons rencontré le fabricant du grillage destiné à la protection du site dont l'ACCIR avait financé la réhabilitation des pompes solaires. Les coopérateurs prépareront le terrain : défrichage, nettoyage, nivellement de la ligne d'implantation du grillage qui évitera l'intrusion des volailles, cochons, ovins et caprins de la ville mitoyenne.

Un projet potentiel : Lokossa

Sur un terrain mis à disposition par bail par un particulier, l'IUEP de Govié envisage la création d'une ferme pilote : cultures pluviales et maraîchage, volailles et transformation. En attente d'une installation définitive, des jeunes diplômés de l'IUEP y cultiveraient quelques années tout en encadrant des jeunes déscolarisés pour les initier aux métiers de la terre.

En conclusion : une mission intense en visites et en rencontres, favorable à la bonne conduite des projets ACCIR.

Retour du Rwanda

En fin d'année 2025, deux rencontres, la première à la Ferme du lac, à Gisaya, et la deuxième à Kigali avec les responsables d'ARDI, ont permis de faire le point sur l'avancement des projets que soutient l'ACCIR.

A Gisaya, la formation des agriculteurs/trices était en cours. Les agricultrices présentes ont souligné l'intérêt de l'agroécologie pour leur santé dans la mesure où la non utilisation d'engrais ou de pesticides chimiques limitent les risques de maladies. Du côté des agriculteurs l'accent est mis sur la présence des animaux pour une amélioration de la fertilité des sols avec la valorisation des résidus de récolte et la facilité de produire du fumier. Deux obstacles sont cependant mentionnés : le manque d'eau pour l'arrosage des cultures maraîchères et la difficulté de lutter contre les maladies et ravageurs des cultures. Pour le volet « Formation et accompagnement en milieu scolaire » un Club Environnement a été constitué au Groupe scolaire de Kirwa, 60 élèves âgés de 10 à 18 ans en font partie. Un jardin potager collectif pour l'apprentissage a été mis en place. Le volet « Transformation des productions » doit démarrer début 2026 avec l'aménagement du laboratoire.



A Kigali, dans le cadre du « Projet d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle » conduit par l'ARDI, la rencontre a porté sur les thèmes pour lesquels une intervention d'un membre de l'ACCIR pourrait être programmée.

Trois thèmes émergent :

- La protection des parcelles cultivées contre l'érosion. Les pratiques liées à l'agriculture de conservation, à l'agroécologie ou à l'agriculture bio-intensive pourraient être traitées
- La production de Concentrés Protéiques Végétaux (CPV) pour vaincre la malnutrition infantile. Jusqu'à présent, cette activité est conduite à un niveau familial et nos partenaires voudraient passer à un niveau supérieur.
- La promotion du petit élevage.

Ces 3 thèmes doivent être précisés avec les responsables du District de Nyamagabe.

A la satisfaction de tous, les deux projets avancent conformément aux prévisions.

En 2026, vous souhaitez soutenir l'Accir et apporter votre contribution par un don !

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez de 66% de déduction, dans la limite de 20% de revenu imposable

Nom/Société

Représenté par : Nom Prénom

Adresse

..... Code Postal Ville Tél.

Email

Quel que soit votre choix merci de nous faire parvenir ce bulletin d'adhésion par courrier ou par mail.

Don ponctuel

☐ Je verse une cotisation annuelle de **30 €** ☐ Je verse un don complémentaire annuel de : €

☐ Je fais un chèque à l'ordre de l'ACCIR ☐ Je fais un virement à l'ordre de l'ACCIR

Banque de l'ACCIR : CANORDEST - IBAN : FR76 1020 6000 8120 1159 3800 081 - BIC : AGRIFRPP 802

Don régulier

Montant du don : ☐ 20 € ☐ 30 € ☐ 50 € ☐ €

Fréquence : ☐ Trimestriel ☐ Semestriel ☐ Annuel

☐ J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur mon compte ci-dessous, au plus tard le 8 du mois, en faveur de l'ACCIR. Vous pouvez interrompre votre prélèvement à tout moment sur simple demande par mail, téléphone ou courrier.

Nom de l'établissement bancaire :

Désignation du compte à débiter : IBAN : BIC :

Association bénéficiaire :

Association Champenoise de Coopération Inter Régionale (ACCIR)

Complexe Agricole du Mont Bernard-Route de Suippes 51000 CHALONS en CHAMPAGNE

Numéro ICS : FR61ZZZ538232

Je retourne le présent coupon accompagné d'un relevé d'identité bancaire (IBAN)